

MAIRIE DE L'ILE D'YEU

**Mission d'assistance juridique pour la mise à jour
des conventions d'exploitation de l'hélistation et
de l'aérodrome de l'île d'Yeu**

PROCEDURE ADAPTEE

- Etude du ou des types de contrat, de procédure, de protocole ou de convention à établir entre la commune et l'exploitant de la plateforme hélistation de Port Joinville. Etablissement des pièces administratives et signature entre les parties après avis de la DGAC.
 - Mise à jour de la convention entre la commune et la CCI pour l'exploitation de l'aérodrome du grand phare. Etablissement des pièces administratives et signature entre les parties.
 - Mise à jour de la convention entre la commune et la DGAC pour l'exploitation de l'aérodrome du grand phare. Etablissement des pièces administratives et signature entre les parties.
- Date limite de réception des offres : 10 septembre 2019 à 12 heures.